



Ecole primaire de Devecey
2B route de Bonnay 25870 Devecey
03 81 56 89 95
ecole.devecey@ac-besancon.fr
<http://elem-devecey.ac-besancon.fr/>

Procès-Verbal du Conseil d'école
Du vendredi 18 juin 2020

Lieu : Ecole élémentaire de Devecey

Présents :

Mmes BERGER, VERNILLET et M. LANOIX (enseignant(e)s), M. BUREAU (directeur de l'école).
M. ROBERT, M. BIENFAIT, Mme VALLET, Mme KRAGEN-(représentants des parents d'élèves titulaires).

Mmes MARTIN et ROLLET

Mme ORFANO, directrice du périscolaire. M. BARBEROT

Excusés :

Mme BOUILLER (Inspectrice de l'Éducation Nationale), Mme GENESTIER (maîtresse E RASED), Mme BLONDEAU (psychologue scolaire), Mme GRAND, Mme POURCHET, Mme CHABOD.

Secrétaires de séance :

Mme Vernillet

L'ordre du jour est abordé comme suit :

1. Rentrée 2020: budget, liste de matériel, équipe enseignante, ATSEM, point sur les inscriptions et perspective de répartition pédagogique.

Inscriptions : 8 PS 14 MS 13 GS = 35 élèves en maternelle
26 CP 20 CE1 23 CE2 20 CM1 18 CM2 = 107 élèves en élémentaire
142 élèves sont prévus à la rentrée 2020.
L'école comptera 6 classes.

Nous serons en mesure à l'école de Devecey de proposer une classe limitée à 24 élèves pour les grandes sections
Répartition possible pouvant être revisitée à la rentrée si les effectifs sont modifiés :
Répartition à prendre avec la réserve selon les changements d'effectif possible.

répartition envisagée	
PS/MS (8/14)	22
GS/CP (13/9)	22
CP/CE1 (17/6)	23
CE1/CE2 (14/11)	25
CE2(13)/CM1(12)	25
CM1(12)/CM2(13)	25
TOTAL	142

La répartition a été effectuée de manière à être la plus propice pour tous les enfants.

ATSEM : équipe inchangée

Un recrutement d'un ou deux services civiques pour l'année prochaine est envisagé comme cette année.

Equipe enseignante : départ en retraite de Mme Grand. Une nouvelle collègue a été nommée.

Budget : Pas de changement dans le financement soit 42 euros pour les fournitures scolaires, 23 euros pour les sorties pédagogiques. Le financement du cycle Piscine est renouvelé pour les CP et CE1. (Transport cycle piscine CP + CE1 : financement partagé Commune / Coopérative scolaire)

Rappel des horaires de l'école pour la rentrée 20120 :

8 h 30 – 11 h 45

13 h 45 – 16 H 30 (accueil 10 mn avant)

APC (activités pédagogiques complémentaires), en petits groupes et sur autorisation des parents après 16 h 30.

2. Point sur les travaux et la sécurité.

Peintures de 2 classes différées

Achat de 4 vidéoprojecteurs interactifs VPI : tactiles, accès direct à internet (formation des enseignants), ils seront installés dans les 4 classes d'élémentaire et celui de la classe de Mme Grand sera réinstallé dans la classe de Mme Colleu.

Sécurité :

-Bilan sur la première phase de retour à l'école : du 18 mai au 19 juin : 4 m² / élève → 12 élèves / classe maximum

Entrées décalées : **CE2 CM1 + CM1-CM2** 8h20-8h30 + 13h35-13h45 / **CP-CE1 + CE1-CE2** 8h30-8h40 13h45-13h55 / **PS-MS** 8h20-8h30 + 13h45-13h55 / **GS** 8h30-8h40 13h35-13h45

-Mise en œuvre du protocole sanitaire à partir du 22 juin : 1 m latéral entre chaque élève → ce qui permettra d'accueillir tous les élèves.

Les enfants auront l'autorisation au sein de chaque groupe à se laver les mains 2 par 2.

Température prise à la maison avant de venir à l'école (> 38° : ne pas se présenter à l'école).

Il est demandé de ne pas mélanger les groupes-classes, chaque groupe classe doit évoluer ensemble (récrés, entrées...)

Distanciation sociale n'est plus demandée pour les élèves de maternelle dans chacune de leur classe.

2 zones de récréation pour chaque classe de maternelle.

Pour respecter le protocole, le matériel collectif utilisé par un élève restera 24 h sans être réutilisé (notamment en maternelle).

C'est donc aussi la fin du travail en distanciel.

Les masques ne sont plus obligatoires pour les enseignants sauf en cas de non distanciation.

En maternelle, il faut impérativement que les élèves soient extrêmement ponctuels et respectent leurs horaires décalés afin d'éviter le croisement des groupes.

Au périscolaire, le midi, les élèves resteront en groupe-classe. En attendant de recevoir le protocole émanant du ministère de la Jeunesse et des sports.

La distanciation entre les groupes classes sera être maintenue. Dans la mesure du possible aussi dans la cour.

La logique du groupe classe permettrait d'éviter une dissémination en cas de cas avéré de Covid.

Réinscriptions obligatoires maintenant auprès du périscolaire pour les jours de fréquentation.

Mercredi : 8 enfants maximum

60 à 70 % des fréquentations habituelles

Ouverture l'été.

Conséquences : depuis le Covid, on remarque que les enfants malades ne se présentent pas à l'école. Ce qui devrait être la norme afin d'éviter la propagation d'autres épidémies (gastro, grippe).

3. Organisation du périscolaire à la rentrée.

Horaires à la rentrée de septembre : pas de changement

Accueil à partir de 7h30 jusqu'à 18h30.

A partir de la rentrée, ouverture le mercredi toute la journée : accueil possible de 18h30 avec ou sans repas.

Réactualisation des dossiers d'inscriptions ou nouvelle inscription se fera en fin d'année scolaire.

4. Délibération sur le montant de la cotisation à la coopérative scolaire 2020/2021.

La mise à disposition des comptes de la coopérative pour tous les parents d'élèves est rappelée.

La coopérative sert à financer des sorties des élèves. Théâtre, école et cinéma etc...

Projet de classe de découverte annulé : acompte de 800 euros non remboursable, utilisable 18 mois.

Cotisation demandée : 15 € par élève ou 10 € par élève si fratrie. Après un vote des membres du conseil d'école, le tarif de la cotisation est conservé. A noter que cette cotisation n'est pas obligatoire.

Cette somme servira à financer les projets de l'année scolaire 2020/2021.

La coopérative est alimentée par cette cotisation des familles mais aussi par les actions réalisées par l'APE.

5. Bilan des actions pédagogiques en lien avec le projet d'école et actions à venir.

Le directeur tient à souligner l'investissement des collègues enseignants, l'investissement des familles.

Cette période a été très particulière.

Les représentants des parents d'élèves soulignent aussi cet investissement des enseignants.

Et au retour du 18 mai en classe, aussi. Une relation plus proche enseignants-élèves a pu être constatée.

La liste de fournitures demandées aux parents pour la rentrée est présentée. Elle sera diffusée en fin d'année.
Les casiers en classe pourront être réutilisés.

La séance est levée à 19 heures.

Signé :
Philippe BUREAU